

Mais revenons à notre patient.

Sachant donc que notre malade éprouvait une indigestion de *Vrais Canadiens*, nous résolûmes de lui en appliquer une bonne dose à l'extérieur et à l'intérieur si cela était possible. Nous en envoyâmes chercher de tous côtés, cela fut très facile, vu qu'on en trouve à chaque coin de rue, dans les allées, dans les cours, enfin partout et en maints autres lieux. Au premier qu'on lui montra il éprouva d'abord quelques nausées, mais ayant à la fin vaincu la répugnance naturelle qu'on éprouve à la vue de ce qui peut causer du mal, il ne tarda pas à ressentir un mieux sensible. La transpiration qui s'était arrêtée reprit son cours et l'on put voir dès-lors qu'il était sauvé. Espérons que sa convalescence sera courte, qu'il ne tardera point à reprendre ses laborieuses flâneries et que l'impatience flatteuse de nos lecteurs ne sera point plus long-tems trompée. Quelques bouillons de poulet suffiront, nous l'espérons, pour achever sa cure.

Maintenant qu'il est bien établi que le *Vrai Canadien* fait suer, on conçoit la multitude d'objets utiles auxquels on le peut appliquer. Il remplacera d'abord tous ces remèdes empiriques que la dernière page de tous les journaux recommande à ceux que tourmentent la toux, les catarrhes, les pleurésies et cette régulière série de maladies qu'on peut guérir si facilement à les en croire et qui néanmoins tuent tant de monde en dépit des charlatans. On pourra se servir de *Vrais Canadiens* pour fabriquer des chemises de flanelle; on pourra en faire des couvertes pour envelopper les chevaux poussifs et fourbus; on en fera des pillules pour les chiens enragés; enfin nul ne sait où s'arrêteront les bienfaits de ce remède universel pour lequel on doit tant de remerciements à notre gouverneur général qui a fait du bien sans s'en douter. Chacun est expressément prié de lui cacher les vertus de son journal, car s'il vient à connaître qu'il est bon à quelque chose, nous sommes sûrs qu'il en fera cesser immédiatement la publication.

A PROPOS DES ELECTIONS.

Il nous semble qu'à l'assemblée générale où l'on présenta aux électeurs de la ville de Québec MM. Massue et Burnet on assura que le dernier de ces candidats était fortement opposé à l'Union. On donna cette raison pour faire taire les objections que fesait naître l'opinion bien connue de ce monsieur sur d'autres points. Maintenant il appert par l'adresse de ce candidat qu'il n'est opposé à l'Union que sous quelques points de vue, à lui seul connus et qu'il ne veut point dire. Il nous paraît qu'on veut élire M. Burnet parceque son frère qui réside en quelque coin de l'Italie est opposé à l'Union. Qui sait? Mr. Burnet est peut-être opposé au bill d'Union parcequ'il n'est pas assez tyrannique, à son goût; à son goût; qu'il n'écrase pas assez les canadiens, qu'on leur permet encore de parler français dans le parlement. Qu'en savez-vous? Il me semble à moi, pauvre diable, que si l'on voulait faire de la générosité, il fallait en faire tout de bon; nommer un unioniste renforcé avec un anti-unioniste, plutôt que de faire ainsi de l'eau tiède; mais parlez de générosité par le tems qui court, vous vous ferez traiter de rebelles. Quant à moi, j'aurais aimé à voir présenter l'hon Mr. J. Neilson et Mr. Massue pour la ville. On exerçait par là ce me semble assez de générosité et l'on ne s'écartait point des principes posés. De cette manière le comté restait pour l'un des anciens membres auxquels on n'a rien reproché, que nous sachions.

A propos de cela je ne pense point trahir un secret en mentionnant qu'on m'a dit ces jours derniers que des électeurs du comté de la Beauce avaient offert la candidature à Mr. Besserer, et que ce monsieur avait répondu favorablement. On m'a de plus assuré qu'à la requisition de plusieurs personnes influentes, Mr. le docteur Blanchet allait s'offrir à ses anciens constituans, en opposition à Mr. John Neilson.